



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR**

**DÉLIBÉRATION N°2025-2026_93
du conseil d'administration de l'université Marie et Louis Pasteur**

Séance en date du 19 mai 2026

7 – Approbation des délibérations de la CFVU du 31 mars 2026 (pour vote)

Point 7.1 - Dossier d'accréditation du 3ème cycle court du DES de pharmacie

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 19 Membres représentés : 6 Total : 25	Suffrages exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0

- VU** le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1 ;
- VU** les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur ;
- VU** l'avis de la commission de la formation à la vie universitaire du 31 mars 2026 ;

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent le dossier d'accréditation du 3ème cycle court du DES de pharmacie.

Besançon, le 19 mai 2026

Le Président de l'Université Marie et Louis Pasteur
Hugues DAUSSY



Annexe 7.1.1 : Avis n°2025-2026_024 du 31 mars 2026 sur le dossier de demande d'accréditation DES Court pharmacie.

Date de transmission à la Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté, Chancelière de l'université Marie et Louis Pasteur : [05/06/2026](#)
Date de publication sur le site internet de l'université Marie et Louis Pasteur : [05/06/2026](#)



AVIS N° 2025-2026_024

De la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'Université Marie et Louis Pasteur

Séance plénière en date du 31 mars 2026

3. Dossier de demande d'accréditation DES court pharmacie

Effectif des membres : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 16 Membres représentés : 10 Total : 26	Suffrages exprimés : 26 Pour : 26 Contre : 0

VU le code de l'éducation, notamment l'article L.712-6-1 ;

VU les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur, notamment l'article 11.3.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Marie et Louis Pasteur émettent un avis favorable au dossier de demande d'accréditation du 3^{ème} cycle court du DES de pharmacie.

Besançon, le 31 mars 2026

Le président de l'université,



Hugues DAUSSY

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités, le :

Délibération publiée sur le site internet de l'Université Marie et Louis Pasteur le :

Annexe 3.1 : Dossier de demande d'accréditation

Annexe 3.2 : Extrait du PV verbal du conseil de gestion du 16 mars 2026 approuvant le dossier de demande

Page 1 sur 1